

AVENUE DE LA PAIX

À compter du **22 janvier**, des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement, préalables aux travaux InspiRe, vont débuter avenue de la Paix, entre les carrefours avec la rue de Chantemerle et la rue de Montchany. Ces travaux dureront jusqu'en mars 2024.

Des impacts de circulation sont à prévoir, les accès riverains, écoles, espace médical Avezou, pharmacie et clinique seront maintenus.

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION
LUNDI 15 JANVIER 20H, À LA SALLE POLYVALENTE DE DURTOL.

Les travaux seront organisés en 3 phases.

Phase 1 : du 22 janvier au 9 février 2024

Travaux sur le carrefour avenue de la Paix – rue de Chantemerle.

La circulation de transit sera interdite.

La circulation des bus sera déviée par les avenues du Limousin et de Clermont (informations sur t2c.fr)

Les accès riverains et écoles seront possibles par le Nord de l'avenue de la Paix.

 Zone de travaux

 Voies de circulation fermées



Interdit sauf riverains et écoles



Informations

Des coupures d'eau sont prévues et feront l'objet d'une information spécifique 24 à 48 heures à l'avance.

Pour signaler tout événement susceptible d'être perturbé par le chantier, notamment en cas de déménagement ou de travaux en domaine privé, contacter la DCE au 04 73 42 62 40 ou par mail à : contact-cycledeleau@clermontmetropole.eu

Pendant toute la durée des travaux, retrouver toutes les informations sur le réseau de bus et les déviations des lignes sur le site T2C.fr



Calendrier



Lancement :
22 janvier 2024
Durée : 2 mois

« sous réserve des aléas de chantier non connus à ce jour », les dates seront mises à jour régulièrement sur le site InspiRe.

Phase 2 : du 12 février au 15 mars 2024

Travaux avenue de la Paix, entre le carrefour avec la rue de Chantemerle et le carrefour avec la rue de Montchany.

Fermeture de l'avenue de la Paix, l'accès riverains se fera par le Nord ou par le Sud de l'emprise selon l'avancée du chantier. L'accès aux écoles sera possible depuis le Sud par l'avenue de la Paix.

La circulation des bus reprend par l'avenue de la Paix mais sera déviée par la rue de Chantemerle (terminus provisoire).

Zone de travaux

Rue barrée



Phase 3 : du 18 au 29 mars 2024

Fermeture du carrefour avenue de la Paix – rue de Montchany.

L'accès aux écoles sera possible depuis le Sud par l'avenue de la Paix.

La circulation des bus reprend par l'avenue de la Paix mais sera déviée par la rue de Chantemerle (terminus provisoire).

Mise en place d'un alternat à feux avenue de la Paix, en amont du carrefour avec la rue de Chantemerle.

Zone de travaux

Rue barrée

Circulation automobile

Arrêt de bus supprimé

Feu tricolore



Pour suivre l'évolution des travaux, consultez www.inspire-clermontmetropole.fr



Pendant les travaux, retrouvez
toutes les informations utiles sur
clechantier.fr



Vous pouvez également poser vos questions
et vous inscrire à la newsletter Travaux sur le site
www.inspire-clermontmetropole.fr
ou contacter les médiateurs travaux InspiRe,
sur la ligne dédiée : **06 15 76 29 41**

